

Consignes générales

- L'atelier est limité à l'accueil de 3 stagiaires maximum par session de formation.
- Il est demandé aux stagiaires de respecter autant que possible la distanciation de 1m minimum et de porter le masque pendant toute la durée de la formation. Les stagiaires utiliseront leur propre masque ou ceux mis à disposition par l'organisme. Dans tous les cas il devra s'agir au minimum de masques FFP1 ou grand public de catégorie 1 ou 2. Concernant les masques fournis par l'organisme de formation, ils seront retirés à la fin de la formation et disposés dans un container identifié.
- Les stagiaires devront se désinfecter les mains à leur arrivée et à leur sortie avec du gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée de l'atelier.

Plan de circulation

Un plan de circulation est mis en en place dans l'établissement dans les zones ci-dessous :

- **Parking** : Il est demandé aux stagiaires de respecter la distanciation minimale de 1m à la sortie de leur véhicule.
- **Entrée de l'atelier** : A son arrivée le stagiaire se placera directement à un poste d'activité désigné par l'intervenant (après un passage éventuel aux vestiaires/sanitaires).
- **Atelier** : Un sens giratoire est mis en place pour l'accès au local 2 (vestiaire/toilette/stockage). Un marquage au sol de distanciation de 1 m sera indiqué au sol en cas d'attente pour l'entrée au local 2 (vestiaire/toilette/stockage).
- **Vestiaire/Sanitaire** : Une seule personne à la fois sera admise dans la zone vestiaire. Dans la zone vestiaire un marquage permet de diviser l'espace en trois zones distantes de minimum 1m pour la dépose/stockage de vos effets personnels.
- **Pendant la phase d'enseignement**, il est recommandé aux stagiaires de limiter les déplacements au strict minimum pendant la phase d'activité.
- **Pendant la phase de nettoyage** du matériel et des équipements, l'accès aux éviers se fera à tour de rôle.

Merci pour votre collaboration :)